

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

MEDI-ACTIONS EURO

Rapport semestriel au 31 mars 2026

Commercialisateur : **MACSF Epargne Retraite**
Société de Gestion : **OFI INVEST ASSET MANAGEMENT**
Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**
Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**
Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**



Ofi Invest Asset Management

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342

ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds Medi-Actions Euro n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1 ^o du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	66 054 914,79
Avoirs bancaires	951,99
Autres actifs détenus par l'OPCVM	4 199 904,61
Total des actifs détenus par l'OPCVM	70 255 771,39
Comptes financiers et Emprunts	-1 420 906,08
Instruments financiers et Dettes	-258 941,34
Total des passifs	-1 679 847,42
Valeur nette d'inventaire	68 575 923,97

Evolution de l'actif net

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET						
en EUR	68 575 923,97	69 554 504,38	65 467 494,46	61 572 378,63	51 779 651,23	66 028 120,63
Nombre de titres						
Parts	171 828,0740	174 211,9190	184 514,6980	195 294,1390	205 732,1010	217 772,5750
Valeur liquidative unitaire						
en EUR	399,09	399,25	354,80	315,28	251,68	303,19
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
en EUR	-	124,44	6,97	5,67	4,70	1,55

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	96,29	93,99
Actions	96,29	93,99
ADYEN NV	0,30	0,29
AIR LIQUIDE SA	2,22	2,17
AIRBUS SE	4,22	4,12
ALLIANZ SE-REG	1,41	1,38
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	1,22	1,19
APERAM	1,52	1,49
ASML HOLDING NV	6,85	6,69
AXA SA	2,29	2,23
AYVENS SA	0,88	0,86
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	1,46	1,43
BANCO SANTANDER SA	2,35	2,30
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	1,64	1,60
BNP PARIBAS	4,72	4,61
COMMERZBANK AG	0,45	0,44
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	1,53	1,50
DANONE	1,01	0,98
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	1,40	1,36
ENEL SPA	1,03	1,00
ENGIE	1,41	1,38
ERSTE GROUP BANK AG	0,54	0,53
ESSILORLUXOTTICA	1,01	0,99
HERMES INTERNATIONAL	2,35	2,29
IMERYS SA	0,78	0,76
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	0,68	0,67
INTESA SANPAOLO	1,20	1,18
JCDECAUX SE	0,22	0,21
KONINKLIJKE PHILIPS NV	1,24	1,21
L'OREAL	1,73	1,69
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,05	3,95
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	0,79	0,77
NOKIA OYJ	0,99	0,97
ORANGE	0,90	0,88
PROSUS NV	0,85	0,83
PUBLICIS GROUPE	2,58	2,52
RENAULT SA	0,85	0,83
REXEL SA	0,49	0,47
SAFRAN SA	3,87	3,78
SANOFI	4,04	3,94
SAP SE	1,87	1,83
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,18	6,03
SIEMENS AG-REG	2,40	2,34

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
SIEMENS HEALTHINEERS AG	0,37	0,36
SOCIETE GENERALE SA	3,24	3,16
STMICROELECTRONICS NV	2,29	2,24
STROEER SE & CO KGAA	0,89	0,87
TOTALENERGIES SE	7,32	7,14
UNICREDIT SPA	1,20	1,17
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	0,57	0,55
VINCI SA	1,69	1,65
WIENERBERGER AG	1,16	1,13
WORLDLINE SA	0,02	0,02
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	5,58	5,44
OPC à capital variable	5,54	5,41
AMUNDI EUROZONE MICROCAPS PART I	5,54	5,41
Actions	0,03	0,03
WORLDLINE RTS 27/03/2026	0,03	0,03
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	8 721 068,55	8 078 625,19
Actions	8 721 068,55	8 078 625,19
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	247 520,00
Actions	-	247 520,00
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	193 105,06	-
OPC à capital variable	193 105,06	-

L'incidence des commissions de surperformance

Montant réel des commissions facturées	-
Pourcentage des commissions	-

Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Non applicable